



Contribution au rapport 2021 sur la lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la xénophobie

L'impartialité : un principe fondamental pour la Croix-Rouge française

Créé en 1864, le Mouvement international de la Croix-Rouge a été fondé sur l'idée que toute personne en souffrance doit pouvoir être aidée, avec le rejet fort de toute forme de discrimination. Le principe d'impartialité est l'un des sept principes fondateurs du mouvement. Il précise que le mouvement *“ne fait aucune distinction de nationalité, de race, de religion, de condition sociale et d'appartenance politique. Il s'applique seulement à secourir les individus à la mesure de leur souffrance et à subvenir par priorité aux détreffes les plus urgentes”*.

En lien avec les principes d'humanité et de neutralité, cette impartialité garantit l'inconditionnalité de l'accueil, l'obligation de respecter la dignité des personnes et un bénévolat inclusif ouvert à tous. Elle entretient l'image de l'emblème protecteur, qui symbolise son rôle de tiers de confiance universel dans un monde rongé par la défiance. Connu partout dans le monde, il est synonyme de refuge, de santé, de neutralité, d'impartialité et de trait d'union entre les personnes.

Ces principes fondamentaux constituent le cadre éthique, opérationnel et institutionnel de l'action que mènent les 192 sociétés nationales de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge réunies au sein de leur Fédération internationale (FICR). Plus grand réseau humanitaire international, la FICR regroupe et met en dialogue des organisations présentes dans tous les pays du monde. En participant activement aux travaux de la FICR, l'engagement de la CRf auprès de la population contribue à faire progresser la diversité, favorise les initiatives inclusives et les liens humains. Faire partie d'un mouvement international reconnu pour sa diversité et son universalité renforce par ailleurs le positionnement de tiers de confiance de la Croix-Rouge française.

Le travail humanitaire et la position historique d'auxiliaire des pouvoirs publics permettent à la CRf de veiller à ce que l'action de ses établissements et de ses volontaires adhère aux normes les plus élevées en matière d'inclusion sociale.

Promouvoir l'approche humanitaire impartiale par l'éducation

Dans une enquête réalisée par le CNCDH en 2019, 1 Français sur 10 déclarait avoir été victime de discriminations, et les crimes et délits à caractère raciste liés à la discrimination était en progression de 26 % par rapport à l'année précédente. Chez les jeunes, la lutte contre le racisme est seulement classée comme la cinquième priorité des 10-15 ans et certains psychologues montrent que des préjugés racistes peuvent déjà se manifester à l'âge de 4 ans.

Au niveau national comme au niveau de ses 1 506 implantations locales, la Croix-Rouge française veille à apporter des changements d'ordre individuel, structurel et culturel propres à garantir l'absence, au sein de son organisation et de la société dans son ensemble, de toute forme de discrimination, d'intolérance, de préjugés ou d'exclusion. Avec ses plus de 13 000 jeunes bénévoles, la Croix-Rouge française s'inscrit dans une logique d'éducation par les pairs, pour briser les croyances et préjugés avant que ceux-ci ne s'installent, via des dispositifs construits par les jeunes et pour les jeunes.

Par exemple, le programme Youth as Agents of Behavioral Change (YABC) est développé depuis 2011 par la Croix-Rouge française et compte aujourd'hui plus de 80 éducateurs pairs, ainsi qu'une équipe nationale, composée de dix bénévoles formateurs. Bâti au sein d'une organisation apprenante, ce programme propose des jeux de rôle aux bénévoles de l'association, aux élèves d'établissements scolaires, aux salariés d'entreprises, jeunes sous-main de justice, etc. les invitant à réfléchir à leurs propres comportements pour lutter contre les discriminations et de travailler leurs compétences psychosociales.

Depuis 2020, une animation scolaire nommée "En exil" propose aux élèves d'écoles primaires d'incarner des enfants poussés sur le chemin de l'exil, sous la forme d'un jeu de plateau grandeur nature. Ainsi, ces jeunes sont confrontés aux dilemmes et aux facteurs de vulnérabilités souvent vécues par les jeunes exilés. Cette animation montre que les vulnérabilités sociales et sociétales sont partagées, et favorise le partage d'empathie vis-à-vis d'enfants contraints de fuir leur pays. Au-delà de la compréhension passive des raisons et difficultés associées aux parcours migratoires, elle permet aux élèves d'adopter un comportement adapté et plus ouvert avec d'autres élèves ayant dû fuir leur pays, en nouant des liens avec eux.

Protéger et relever en luttant contre les discriminations : l'exemple des personnes migrantes

En assumant ses missions statutaires de diffusion du droit international humanitaire et de réunification des liens familiaux, la Croix-Rouge française s'est imposée comme un véritable partenaire des pouvoirs publics en matière de protection des personnes en situation de vulnérabilité et de rétablissement des liens sociaux. De l'urgence à l'accompagnement global, en passant par l'accueil et l'orientation, la Croix-Rouge française s'engage ainsi au quotidien pour la dignité et la défense des droits fondamentaux des personnes migrantes.

La Croix-Rouge française intervient notamment pour combattre les préjugés à l'égard des personnes migrantes ou d'origine étrangère par le développement de modules de sensibilisation destinés aux bénévoles et au grand public. En 2020, 24% des personnes ayant déclaré une attitude hostile au travail rapportent avoir été confrontées à la fois à des formes de dévalorisation, des propos ou comportements stigmatisant et des discriminations. À ce titre, la Croix-Rouge française a créé la

mission "interculturalité" visant à accompagner des travailleurs sociaux confrontés à la barrière de la langue, lever les incompréhensions liées au parcours de vie des usagers et éclairer chacun sur les pratiques culturelles de l'autre.

À l'échelle internationale, un projet de sensibilisation sur le quotidien des réfugiés syriens porte également l'ambition de lutter contre les préjugés. Un dispositif de réalité virtuelle permet au grand public de plonger dans un environnement à 360° pour une immersion totale au sein d'un camp, dans le quotidien d'un réfugié syrien.

Pour déployer l'ensemble de ces outils dans l'espace public, ouvrir un espace de dialogue sur la perception de l'autre et sensibiliser un maximum de citoyens, l'association a mis en place la Caravane de l'exil durant l'été 2021. Cette dernière a fait 17 étapes en France et à l'étranger, en déployant une dizaine d'outils de déconstruction des préjugés.

Impartialité et neutralité : une exigence de responsabilité

Le principe de neutralité indique qu'afin de « garder la confiance de tous, le mouvement s'abstient de prendre part aux hostilités et, en tout temps, aux controverses d'ordre politique, racial, religieux et idéologique ». Ce principe de neutralité est une protection pour les acteurs de la Croix-Rouge et une force pour son action. Son strict respect permet de rassembler une grande diversité de volontaires, d'accéder aux situations les plus complexes et de garantir l'universalité de l'image de l'association pour assurer son rôle de tiers de confiance.

L'application des principes d'impartialité et de neutralité appelle un effort d'exemplarité renforcée en matière de parité ou d'accueil inconditionnel des volontaires et des personnes accompagnées. C'est l'objet des engagements stratégiques de l'association en matière d'exemplarité, traduits dans son projet associatif, ses statuts et le code de conduite de l'association. Ils passent notamment par une démocratie associative vivante et apaisée (des élus responsables et formés), la culture de l'évaluation (qualité uniforme de nos actions sur les territoires) et la participation des publics accompagnés.